

Communication de l'AFSCA

03/08/2021

Produit : complément alimentaire Moringa bio – Capsules de la marque BioNutra

Problématique : teneur trop élevée en résidus d'un produit phytopharmaceutique (oxyde d'éthylène) dans la poudre de Moringa. Cette poudre a été utilisée dans le complément alimentaire.

L'AFSCA procède aujourd'hui au rappel consommateurs du complément alimentaire « Moringa bio » (capsules) de la marque BioNutra.

Ce rappel fait suite à une notification via le système RASFF (système d'alerte rapide européen Food et Feed) concernant une teneur trop élevée en résidus d'un produit phytopharmaceutique (oxyde d'éthylène) dans ce produit.

Il a donc été décidé de retirer ce produit de la vente et de le rappeler auprès des consommateurs. L'AFSCA demande de ne pas consommer ce produit et de le renvoyer au point de vente dans lequel il a été acheté.

Description du produit:

Nom du produit : Moringa bio – Capsules

Catégorie du produit : complément alimentaire

Marque : BioNutra®

Date de péremption (DDM) : 03/2023

Lot : 2021192201

Poids : pot de 240 capsules de 600 mg



Ce produit a été vendu en ligne (dont via Amazon).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le point de contact de l'AFSCA pour les consommateurs : **0800/13.550** ou pointdecontact@afsca.be.